Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212200760-20260403-2026_09-DE

Commune de HÉNANBIHEN

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de SAINT-BRIEUC

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°03 SÉANCE DU 30 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen,
légalement convoqué le 26 mars deux mil vingt-six,
s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Alexis MENARD, Maire

Membres présents : Alexis MENARD, Fabien CHANTOISEL, Emmanuelle RONDEL, Gwenaël MEHOUAS, Jean-Charles LE GOFF, Didier EVEN, Véronique JOUAN, Sylvain LETACONNOUX, Natacha JAN, Myriam LANOË, Justine DURAND, Mégane HENRY, Catherine CORDON, Jean-Michel DANIEL.

Membre excusé : Jean-Michel LEBRET pouvoir à Jean-Michel DANIEL.

Secrétaire de Séance : Myriam LANOË

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre d'absents excusés : 1
Nombre de votants : 15

OBJET : Vote des subventions aux associations

N°09/2026

Monsieur Le Maire présente les demandes de subventions reçues pour l'année 2026.

Il propose d'attribuer comme suit les subventions 2026 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Valide les subventions aux associations de la Commune (1ère partie du tableau) (15 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION) comme présentées ci-dessus,
- Valide les nouvelles demandes de subventions aux associations de la Commune (2ème partie du tableau), une élue a demandé s'il était possible de voter ces trois nouvelles demandes de subventions aux associations de la Commune ligne par ligne, ce qui a été approuvé par l'ensemble des élus du Conseil municipal. Pour l'association « les musicales du Penthièvre » (15 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION). Pour l'association « les Bretons en vadrouille » » (15 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION). Pour l'association « La Grande Boucle » » (14 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION).
- Valide les subventions aux associations hors Commune (1ère partie) (14 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION) comme présentées ci-dessus,
- Valide les nouvelles demandes de subventions hors Commune (2ème partie du tableau) (12 POUR, 0 CONTRE, 3 ABSTENTIONS).
- Autorise l'imputation de cette somme au compte 65748 du Budget Primitif 2026,

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212200760-20260403-2026_09-DE

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Demandes de subventions 2026 Associations Hénanbihen				
Nom association	Montant accordé 2025	Dossier déposé pour 2026	Montant demandé	Montant pro-posé
Amicale Sapeurs-pompiers	260,00 €	oui	350,00 €	260,00 €
ADMR Hénanbihen	250,00 €			250,00 €
Club du bon accueil	220,00 €	oui	250,00 €	220,00 €
Comité des fêtes	640,00 €	oui	800,00 €	640,00 €
EPMM Hé Danse Bihen	300,00 €	oui	300,00 €	300,00 €
EPMM Sport pour tous	250,00 €	oui		250,00 €
ABC Bibliothèque	1 500,00 €	oui	1 500,00 €	1 500,00 €
FNACA	350,00 €	oui	350,00 €	350,00 €
APEL ST JO NDDC	1 500,00 €	oui	1 500,00 €	1 500,00 €
APE Chedid	1 700,00 €	oui	1 700,00 €	1 700,00 €
Hénantrail	350,00 €	oui	350,00 €	350,00 €
Arbre de Noël Chedid	10 € / élève			10 € / élève
Arbre de Noël OGEC St-Joseph	10 € /élève			10 € / élève
Rando Bihen	150,00 €	oui		150,00 €
Société de chasse	300,00 €	oui	400,00 €	300,00 €
AJHA	400,00 €	oui	400,00 €	400,00 €
USFF	2 750,00 €	oui	2 750,00 €	2 750,00 €
Culture et patrimoine	150,00 €	Ne font pas de demande cette année		
Samson ni lumières	100,00 €	oui	300,00 €	150,00 €
Nouvelles demandes				
Les musicales du Penthièvre		oui	2 000,00 €	300,00 €
Les Bretons en vadrouille		oui	200,00 €	150,00 €
La Grande Boucle		oui	150,00 €	150,00 €
			TOTAL	**11 670,00 €**

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212200760-20260403-2026_09-DE

Demandes de subventions 2026 Hors Commune				
Nom association	Montant accordé 2025	Dossier déposé pour 2026	Montant demandé	Montant proposé
Foot Emeraude Jeunes	750,00 €	oui	1 000,00 €	750,00 €
Asso "Les 4 Vaulx "	150,00 €	oui	200,00 €	150,00 €
Asso Française Sclérose en plaque	50,00 €			50,00 €
Asso France Alzheimer CA	50,00 €			50,00 €
Handball club Hénansal Erquy	216,00 €	oui	189,00 €	189,00 €
Ligue contre le cancer St-Brieuc	50,00 €			50,00 €
Secours Catholique St-Brieuc	50,00 €	oui		50,00 €
Alcool assistance la Croix d'or Matignon	50,00 €			50,00 €
SNSM St Cast Le Guildo	100,00 €	oui	150,00 €	100,00 €
Asso pour le don du sang bénévoles Matignon	50,00 €	oui		50,00 €
Vaincre la Mucoviscidose	50,00 €			50,00 €
Rêve de clown	100,00 €	oui		100,00 €
Leucémie espoir	50,00 €			50,00 €
Nouvelles demandes				
Association CLOE		oui		
France Adot 22		oui		
Solidarité paysans Bretagne		non		
Secours Populaire		non		
CIDFF		non		
ADS Côte d'Emeraude		non		
La Tribu des grands cœurs Hénon		oui	20,00 €	20,00 €
Restos du Cœur		non		
ADMR Penthièvre Arguenon		oui		
ADSM		oui		
IFAC SUP IFAC		oui	100,00 €	100,00 €
Maison Escargot		oui		
Protection civile		non		
PLB MUCO		oui		
Mission Locale St-Brieuc		non		
Pompier International		non		
USM Tennis		non	135,00 €	135,00 €
MFR Loudéac		non	50,00 €	50,00 €
		TOTAL		**1 994,00 €**

Par envoi à la Préfecture le 03 avril 2026
Par publication le 03 avril 2026

Le Maire,
Alexis MENARD

MAIRIE de HENANBIHEN
22550 Côtes-d'Armor